



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 09/02/2022

En présence de

- Sébastien VOILLOT
- Catherine GRASSART
- Cali DECOUTURE
- Dulce BROCHARD
- Eric FAVRE
- Marion WELLER
- Rémy ROUYER
- Maud ROUYER

Lieu de réunion

6 rue Hélène Boucher 77170 BRIE COMTE ROBERT

Documents mis à disposition des membres de l'assemblée : Néant

Ordre du jour

- Revue du site internet et des possibilités d'hébergement
- Organisation de l'évènement « Ressourcerie éphémère »
- Opérations de communication

Points sur lesquels l'assemblée générale constitutive doit statuer :

- Définition de l'hébergeur du site web
- Définition des dates de l'évènement éphémère
- Définition du cadre de l'évènement éphémère (type et taille d'objets acceptés, modes de paiement acceptés...)

<u>Déroulement</u>

1) Revue du site internet et des possibilités d'hébergement

Le contenu du site web a été revu. Il s'articule comme suit :

- Présentation de l'équipe
- Présentation du concept de la ressourcerie
- Présentation du projet et de son avancement
- Présentation des évènements
- Présentation de l'espace membre, auquel seules les personnes présentes dans le groupe WhatsApp auront accès. Cet espace contiendra notamment les tâches à réaliser pour les réunions suivantes. La liste des membres y sera également disponible.

Remarque : Les points suivants devront être précisés (Action : Sébastien)

- Les objets sont récupérés et non rachetés
- Signification du REFER

Concernant l'hébergement du site web, plusieurs possibilités existent. Toutes les propositions vues se situent dans une fourchette de prix comprise entre 50 et 95€ à l'année.

Cinq hébergeurs ont été présentés :

• Infomaniak : hébergeur Suisse. Le + : existence d'une politique de gestion des machines



Ressource'Brie 6 chemin du petit Val 77170 BRIE COMTE ROBERT

- Hetzner : hébergeur allemand. Le + : hébergeur « écologique », dû au renouvellement des machines. Ils recyclent leurs machines, allongeant ainsi leurs durées de vie.
- Où va-t-on = hébergeur français. Le + : il s'agit d'un hébergement coopératif. Pour 59€, on obtient un nom de domaine, l'hébergement et l'accès à toute une série de logiciels open source. C'est une coopérative : il est donc obligatoire d'acheter une action minimum (16€), qu'on revend quand on part. Ils n'ont pas de politique spécifique concernant la gestion de leurs machines. Le volume de données est limité à 5G. Au-delà, le tarif devra être revu. Cet hébergeur propose également un système de visio, un système de transfert de fichiers lourds et des listes de diffusion.
- O2switch : hébergeur français. Ils proposent un hébergement tout compris à 72€ TTC à l'année
- Aukfood : hébergeur français

Les critères à prendre en compte pour les hébergeurs sont :

- L'espace de stockage, qui doit être conséquent. Certaines ressourceries utilisent leur site web pour vendre les invendus. Il devient alors une plateforme de présentation, qui nécessite de la place.
- La localisation du serveur : on génère moins de trafic en restant en France. A cela s'ajoute une meilleure maîtrise des données (gouvernance et souveraineté des données), et le fait de participer à faire vivre des gens en France.

Bon à savoir : le choix d'un hébergeur n'est pas immuable. Il est tout à fait possible d'en changer au bout d'un an.

2) Organisation des l'évènement « Ressourcerie éphémère »

Nous disposons aujourd'hui d'un budget de 255€ avec les adhésions déjà reçues.

Nous aurons un local disponible pendant tout le mois de mai : un local de stockage et un local vente (pop up store). Un parking sera disponible à cet emplacement.

Les collectes sont proposées sur 3 demi-journées, et les ventes sur 2 journées complètes.

Pour cet évènement, le repair café pourrait également peut-être être un lieu de dépôt.

Un membre fondateur devra être présent en permanence avec les bénévoles.

La logistique devra être définie pour la pesée, le tri et l'étiquetage des objets récoltés.

Nous nous réserverons le droit de refuser des objets (à préciser lors de nos communications).

Concernant le matériel :

Nous devrons nous équiper en étagères et en tables. Dans un souci de cohérence, les prêts ou la seconde main seront privilégiés.

Actions:

- Voir avec la mairie la possibilité d'obtenir un local de stockage temporaire (Dulce)
- Voir avec la mairie la possibilité d'obtenir un barnum (Dulce)
- Voir avec l'association Les Locaux la possibilité d'obtenir des étagères (Sébastien)

<u>Idées d'associations à solliciter pour les ateliers</u> :

- Association CPN « Connaître et protéger la nature » (Action : Sébastien)
- Partenariat avec l'évènement Troc aux plantes organisé par Les Locaux (Action : Sébastien)
- Prise de contact avec Jérémy, Bio & Tic Store (Action : Maud)
- Fresques du climat : fresque quizz sur les questions climatiques qui dure 15 minutes. Accessible aux enfants à partir du collège (Action : Eric)
- Fresque de la Renaissance (Action : Eric)
- Associations repair café / Ecossiyourthe / Tout simplement à Chevry (Action : Cali)
- Ateliers zéro déchet
- Ateliers via La Passerelle, par exemple un atelier de bijoux avec des capsules de café (Action : Catherine)



Ressource'Brie 6 chemin du petit Val 77170 BRIE COMTE ROBERT

- Atelier Origami (Action: Maud)
- Atelier couture (Action : Maud)
- Atelier cosmétiques naturels (Action : Maud)
- Réparation et entretien de vélos : association briarde à contacter (Action : Rémy)
- Permaculture / Compost via Sylvain (Action : Sébastien)
- Prise de contact avec une conteuse (Action : Eric)
- Lycée Bougainville / Apiculteur sur la route de Perigny (Action : Dulce)

Les ateliers devront durer 15 à 30 minutes maximum.

Points à statuer :

- La balance : le REFER pourrait éventuellement nous en fournir une
- Quid du paiement de l'eau et de l'électricité pendant l'évènement éphémère ?
- Quelle assurance pour l'évènement éphémère ?

3) Opérations de communication

- Pour les flyers : proposition de visuel à faire (Action : Maud). La Passerelle peut nous donner accès à l'impression.
 - Un espace modulable devra être gardé pour ajouter la date, de façon à éviter le gaspillage. Un format A5 est retenu pour ce flyer.
 - Objectif: Lancement des impressions fin février
- Stand à prévoir avec l'AMAP lors de l'opération « Prenez en de la graine » à la médiathèque le 26 mars (Action : Maud)
- Stand au marché : proposition de la date du 3 avril (en différé par rapport aux élus sur le marché). Renseignements à prendre sur les conditions d'obtention d'un stand (Action : Dulce)
- Tractage Hyper U / Marché frais Eden / Carrefour Market (Prise de contact directeurs : Hyper U = Dulce / Eden = Rémy / Carrefour Market = Catherine)
- Réalisation d'affiches A4 pour communication auprès des commerçants (ne pas oublier les zones industrielles et les bio coops). Prise de contact avec l'association ABC Commerçants à faire (Action: Maud). Les affiches pourront également être déposées via les entreprises briardes (MMA, piscine...). Prise de contact avec la SNIE sur ce sujet (Action: Maud)
- Briard mag: rédaction d'un article 1 mois / 1 mois ½ avant l'évènement
- 14 et 15 mai : salon du bien-être à Varennes Jarcy. Renseignements à prendre sur les conditions d'obtention d'un stand (**Action :** Dulce)
- Mailing à faire pour annoncer l'évènement éphémère (Action : Sébastien)
- Stand à prévoir le 4 juin lors de l'inauguration de la friche
- Stand à prévoir au forum des associations
- Préparation d'un visuel sur palette avec le logo de la ressourcerie (Action : Catherine)
- Impression de tee-shirts avec le logo de la ressourcerie (Action : Maud)

Quantités à imprimer :

- Affiches A4 : 100 exemplaires
- Affiches A5: 5000 exemplaires
- Questionnaires : 1000 exemplaires

A noter : des financements peuvent être apportés par des associations, par exemple pour le développement d'outils informatiques pour gérer le stock.

Les délibérations suivantes ont ensuite été votées :

Première résolution : Définition de l'hébergeur du site web



Ressource'Brie 6 chemin du petit Val 77170 BRIE COMTE ROBERT

L'assemblée générale décide à l'unanimité de sélectionner l'hébergeur « Où va-t-on » pour le site web de la ressourcerie.

Seconde résolution : Définition des dates de l'évènement éphémère

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'établir l'évènement éphémère aux dates suivantes :

- Collectes les 11, 14 et 18 mai (après-midis uniquement)
- Ventes les 21 et 22 mai (journées complètes)

Troisième résolution : Définition du cadre de l'évènement éphémère

L'assemblée générale décide à l'unanimité d'établir les règles suivantes pour l'évènement éphémère :

- Objets fonctionnels uniquement (ou présentant un petit défaut bien identifié)
- Volume limité : objets pouvant se porter à 1 personne uniquement
- Pour les livres : acceptation des livres enfants, des bandes dessinées, des mangas et des romans : 10 maximum par personne (le reste peut être envoyé vers Recyc livres)
- Pour les vêtements (propres, en bon état) : 10 maximum par personne
- Pour les CD/DVD: 10 maximum par personne
- Modes de paiement acceptés : chèques et espèces uniquement

La prochaine réunion est fixée au mercredi 16 mars à 19h.

L'ordre du jour ayant été traité, plus aucun membre ne souhaitant prendre la parole, la séance a été levée à 22h30.

Le président de séance : Sébastien VOILLOT

La secrétaire de séance Maud ROUYER